

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 02 Juillet 2023

Grève des médecins urgentistes : Organisation de l'offre de soins en Martinique

Une grève des médecins urgentistes est prévue du **lundi 3 juillet 2023, 8 heures, au mardi 4 juillet 2023, 8 heures** à l'appel du syndicat Samu-Urgences de France.

Cette situation conduira à une diminution des effectifs dans les services d'urgences et à un allongement des délais de prise en charge. Dans ce contexte, un système d'accueil et d'orientation des patients par un médecin sera organisé à l'arrivée des patients et les mesures nécessaires seront prises pour permettre la prise en charge des urgences vitales.

Afin de préserver la capacité de réponse du système de santé aux besoins de soins urgents ou ne pouvant être reportés, l'ARS Martinique recommande les principes suivants :

- En journée, les personnes dont la situation ne nécessite pas un déplacement vers les services d'urgences, sont invitées à se rapprocher de leur médecin traitant.
- Le dispositif spécifique de permanence des soins ambulatoires (service de garde des médecins généralistes) sera garanti le lundi 3 juillet de 19h00 à 23h00. Pour toute demande médicale pendant cette période, **contactez directement le 15**. Vous serez orienté en fonction de votre situation médicale.

3 Maisons Médicales de Garde seront ouvertes :

1. Dans l'enceinte de l'hôpital Pierre Zobda-Quitman,
2. A la clinique Saint Paul,
3. Dans l'enceinte de l'hôpital de Trinité.

Appelez le 15 avant tout déplacement aux urgences afin d'avoir une première réponse médicale immédiate et, si besoin, d'être bien orienté par rapport à votre situation de santé. En cas d'urgence, pour un adulte ou pour un enfant, contactez le 15, accessible 24h/24h.

Contact presse ARS : Direction de cabinet - Cellule communication

Mél : ars-martinique-communication@ars.sante.fr - www.martinique.ars.sante.fr